

Section 1. Identification

Nom du produit : Anchorlube

Fabricant : Anchor Lubricants LLC
777 Canterbury Road
Westlake, OH 44145

Numéro de téléphone pour des renseignements : (440) 871-1660
Télécopieur : (440) 871-1601
Numéro de téléphone d'urgence : (440) 871-1660

Usage du produit : Lubrifiant/réfrigérant de métallurgie pour la coupe de métaux

Restriction d'utilisation : Aucune restriction d'utilisation n'est connue.

Date de préparation de la FDS : 17 janvier 2022

Section 2. Reconnaissance des dangers

Classification du SGH (Hazcom 2012 et SIMDUT 2015) :

Classification physique :	Classification en matière de santé :
N'est pas dangereux.	N'est pas dangereux.

Éléments d'étiquetage : Aucun élément d'étiquetage n'est requis.

Autres dangers : Aucun autre danger.

Section 3. Composition / information sur les composants

Nom chimique	No CAS	%
Silice cristalline, quartz*	14808-60-7	<1

*Inextricablement liée à la matrice chimique du produit.

La composition spécifique et/ou son pourcentage exact (concentration) sont des secrets commerciaux et ne sont donc pas indiqués.

Section 4. Premiers soins

Yeux : Rincer les yeux avec de l'eau, en maintenant les paupières écartées. Obtenir de l'aide médicale si une irritation se développe ou persiste.

Peau : Bien laver à grande eau. Solliciter des soins médicaux si l'irritation persiste.

Inhalation : Emmener la personne à l'air frais et s'assurer qu'elle soit à l'aise pour respirer. Si une irritation se produit, obtenir de l'aide médicale.

Ingestion : En cas d'ingestion de grandes quantités, obtenir de l'aide médicale.

Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés : Peut causer une légère irritation oculaire et cutanée. L'inhalation de vapeurs ou de brumes peut causer une irritation des voies respiratoires.

Indication d'une attention médicale immédiate et nécessité d'un traitement spécial : L'obtention d'une aide médicale immédiate n'est généralement pas requise.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agent extincteur approprié et inapproprié : Utiliser tout agent qui convient pour éteindre l'incendie environnant.

Dangers spéciaux découlant du produit chimique : Ce produit n'est pas classé comme combustible. La décomposition thermique peut produire des oxydes de carbone et des composés non identifiés.

Équipement spécial et précautions pour les pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive approuvé par le NIOSH et des vêtements de protection intégraux. Maintenir au frais les conteneurs exposés au feu avec de l'eau.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Porter un équipement de protection individuelle approprié. Attention : risque de glissade.

Risques environnementaux : Les déversements et les décharges doivent être reportés comme il est exigé par les autorités en charge.

Méthodes et matériau de confinement et de nettoyage : En raison de sa nature visqueuse, ce produit ne devrait pas fuir ou se déverser. Recueillir tout liquide déversé avec du matériel absorbant inerte, le ramasser et le placer dans un contenant approprié en vue de l'élimination. Bien nettoyer la zone.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec les yeux. Évitez le contact prolongé avec la peau. Éviter d'inhaler les vapeurs ou de brumes. Ne pas transférer dans des contenants non étiquetés.

Conditions de sécurité du stockage, y compris toutes incompatibilités : Conserver à température ambiante, loin de la chaleur ou du froid extrême. Tenir à l'écart des oxydants forts.

Section 8. Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Nom chimique	Limites d'exposition
Silice cristalline, quartz*	0,05 mg/m ³ - MPT de l'OSHA, valeur PEL (poussières respirables) 0,025 mg/m ³ - MPT VLE de l'ACGIH (respirable)

*Inextricablement liée à la matrice chimique du produit. Aucune exposition par inhalation ne peut se produire.

Contrôles d'ingénierie appropriés : Utiliser avec une ventilation générale ou locale par aspiration adéquate pour minimiser les expositions. Si le produit est utilisé à des températures élevées, une ventilation locale par aspiration peut être nécessaire.

Mesures de protection individuelle :

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis sous les conditions d'utilisation normales. Pour les opérations où les expositions sont excessives, un respirateur approuvé par le NIOSH avec des cartouches pour vapeurs organiques/particules ou un appareil de protection respiratoire à adduction d'air approprié pour la forme et la concentration des contaminants devrait être utilisé. Le choix et l'usage d'équipement respiratoire doivent être en accord avec OSHA 1910.134 et les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Protection de la peau : Des gants fabriqués en matériaux imperméables tels que le caoutchouc ou le nitrile sont recommandés, au besoin, pour éviter le contact avec la peau.

Protection pour les yeux : Des lunettes de protection ou des lunettes-masques sont recommandées au besoin pour éviter un contact avec les yeux.

Autres équipement / vêtements de protection : Aucun autre équipement ou vêtement de protection n'est requis.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence : Semi-pâte verte	Densité de vapeur (air = 1) : Non disponible.
Odeur : Légère odeur d'amande	Densité : 1.0365
Seuil olfactif : Le seuil olfactif n'a pas été établi.	Solubilité dans l'eau : Dispersable
pH : 6.0-6.5	Coefficient de partage octanol-eau : Non disponible.
Point de fusion/point de congélation : 0 °C (32 °F)	Température d'autoignition : Non disponible.
Point d'ébullition : 107,22 °C (225 °F)	Température de décomposition : Non disponible.
Point d'éclair : Non disponible.	Viscosité : Non disponible.
Taux d'évaporation : Non disponible.	Propriétés explosives : N'est pas explosif.
Limites d'inflammabilité : LIE : Limite inférieure d'explosivité non établie. LES : Limite supérieure d'explosivité non établie.	Propriétés oxydantes : Non oxydant.
Tension de vapeur : Pression de vapeur non établie.	Inflammabilité (solide, gaz) : Non disponible.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique : Stable sous des conditions de manipulation et d'entreposage normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune possibilité connue de réactions dangereuses.

Conditions à éviter : Chaleur et gel extrêmes.

Substances incompatibles : Tenir à l'écart des oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique peut produire des oxydes de carbone et d'autres composés non identifiés.

Section 11. Données toxicologiques
Effets potentiels sur la santé :

Yeux : Peut provoquer une légère irritation.

Peau : Un contact prolongé peut causer une légère irritation et un assèchement de la peau.

Inhalation : Aucun effet indésirable n'est prévu à température ambiante. L'inhalation de vapeurs et de fumées issues de la décomposition thermique peut causer une légère irritation des voies respiratoires.

Ingestion : Avaler la matière peut causer une irritation gastro-intestinale, de la nausée, des vomissements, de la diarrhée.

Danger chronique : Aucun danger chronique n'est connu.

Statut cancérogène : La silice cristalline (quartz) est répertoriée comme étant « cancérogène pour l'humain » (Groupe 1) par le CIRC et comme étant « reconnue pour être cancérogène » par le NTP, et figure sur la liste des cancérogènes de l'OSHA. La silice cristalline n'est cancérogène que sous forme respirable. La silice cristalline (quartz) dans ce produit est inextricablement liée à une matrice chimique et aucune exposition respirable ne peut se produire. Aucun des autres composants de ce produit ne figure sur les listes de cancérogènes de l'OSHA, du CIRC ou du NTP.

Valeurs de toxicité aiguë : Les composants ne sont pas d'une toxicité aiguë.

Section 12. Données écologiques

Écotoxicité : Pas de données disponibles. Ce produit n'est pas prévu d'être nuisible à l'environnement.

Persistance et dégradabilité : Le produit est dégradable.

Potentiel de bioaccumulation : Pas de données disponibles.

Mobilité dans le sol : Pas de données disponibles.

Autres effets indésirables : Aucun autre effet indésirable n'est connu.

Section 13. Données sur l'élimination du produit

Éliminer conformément à l'ensemble de règlements locaux, régionaux et nationaux.

Section 14. Informations relatives au transport

Désignation exacte pour l'expédition selon DOT : Désignation officielle de transport du DOT non réglementée.

Nom technique du DOT : Aucun nom technique du DOT.

Classification des dangers selon DOT : Aucune classe de danger du DOT.

Numéro ONU : Aucun numéro ONU.

Étiquettes requises par DOT (49CFR172.101) : Aucune étiquette du DOT n'est requise.

Description appropriée pour le Transport Maritime (IMDG) : Description d'expédition selon IMDG non réglementé.

No d'identification : Aucun numéro d'ID.

Classe de risques : Aucune classe de danger.

Groupe d'emballage : Aucun groupe d'emballage.

Étiquettes requises : Aucune étiquette n'est requise.

Étiquetage requis : Aucun marquage requis.

Plaques-étiquettes requises : Aucun placard requis.

Section 15. Informations sur la réglementation

Règlements environnementaux, de sécurité et de santé propres au produit en question.

Substances dangereuses selon CERCLA (Section 103)/RQ (quantité déclarable) : Ce produit n'est pas assujéti aux exigences de déclarations de CERCLA. De nombreux états ont des exigences de rapport de dégagement plus stricts. Le rapport des déversements requis sous les règlements fédéraux, d'état et locaux.

Catégorie de danger SARA (311/312) : Se reporter à la section 2 de cette FDS.

SARA 313 : Ce produit contient les produits chimiques suivants réglementés en vertu de l'article 313, titre III de la SARA : Aucun.

Inventaire TSCA de EPA : Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire de la TSCA.

PROPOSITION 65 DE CALIFORNIE : Ce produit contient de la silice cristalline (quartz), qui est considérée par l'État de la Californie comme causant le cancer. Cependant, la silice cristalline (quartz) est inextricablement liée à la matrice chimique du produit et aucune exposition ne peut se produire. Ce produit ne nécessite pas d'avertissement de la Proposition 65 de la Californie.

Loi canadienne sur la protection de l'environnement : Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans la Liste intérieure des substances (LIS).

Section 16. Autres informations

Résumé de la révision : Nouvelle FDS.

Date de préparation/révision de la FDS : 17 janvier 2022

Remplace la FDS datée du : N/D

Avis de non-responsabilité : Les renseignements contenus dans le présent document sont présentés de bonne foi et sont fondés sur des données considérées comme exactes. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ou implicite concernant ces renseignements ou les résultats obtenus par l'utilisation de cette fiche de données de sécurité, qu'elle provienne d'Anchor Lubricants LLC ou d'autrui. La présente fiche de données de sécurité ne concerne que la matière précisément désignée dans la présente. Elle ne concerne pas l'utilisation avec d'autres matières ou procédés. Ces renseignements sont fournis à la condition que l'utilisateur détermine de manière appropriée s'ils conviennent à son objectif avant de les utiliser.